

Désormais dans les Ardennes :

On trie tous les emballages, même en plastique !



Bouteilles et flacons



Emballages métalliques



Papiers, journaux,
magazines



Briques
alimentaires



Emballages
en carton

[Nouveau]

« Si si, c'est super facile ! »

Axel, 5 ans



Barquettes



Pots et boîtes



Sacs et sachets



Films



Pas besoin de les laver...
il suffit qu'ils soient bien vidés !



Suivez le guide sur valodea.fr



CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Recyclons plus ! Désormais sur notre territoire, c'est simple : vous pouvez déposer tous les emballages vides, sans exception, dans le bac de tri. Emballages en métal, en papier-carton, et maintenant tous les emballages en plastique : flacons, bouteilles et bidons, barquettes, pots, films, sacs et sachets. Les emballages en verre sont à déposer dans le bac de recyclage du verre.

